

## Poste de transformation municipal Mer-Bleue

### Avis de démarrage d'une évaluation environnementale et invitation à une séance d'information

#### Nous planifions aujourd'hui pour répondre à vos besoins d'électricité de demain

Afin de s'assurer que le secteur est d'Ottawa ait suffisamment d'électricité pour soutenir sa croissance, Hydro Ottawa limitée (Hydro Ottawa) a amorcé une évaluation environnementale de portée générale (EE) relativement à la construction d'un nouveau poste de transformation municipal (PTM) de 27,6 kV à Orléans.

Ce projet contribuera à répondre à la croissance prévue de la demande d'électricité dans le secteur et procurera une redondance à notre réseau en cas d'événements météo extrêmes. Le poste de transformation municipal (PTM) Mer-Bleue est l'un des nombreux projets porteurs d'avenir que nous planifions pour soutenir la croissance de la région et la résilience du réseau ainsi que pour rendre nos infrastructures électriques aussi propres et modernes que possible.

La nécessité de nouvelles installations a été mise en lumière par le Plan intégré des ressources régionales (PIRR) pour le secteur est d'Ottawa. Publié en mars 2020 et révisé en 2024, le PIRR est un plan de 20 ans qui a été élaboré par un groupe de travail consacré à la planification régionale, constitué de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE), d'Hydro Ottawa et d'Hydro One.

#### Proposition de projet de poste de transformation municipal Mer-Bleue

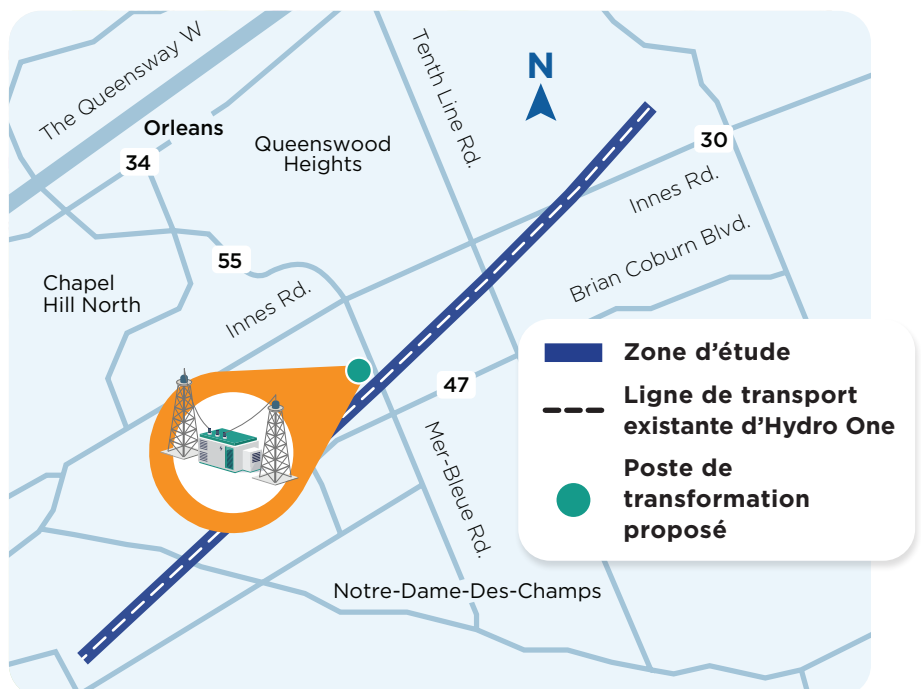
- Construction d'un nouveau poste de transformation municipal (PTM) de 27,6 kV du côté ouest du chemin Mer-Bleue et à environ 300 mètres au nord-ouest de l'intersection entre le chemin Mer-Bleue et le boulevard Brian-Coburn.
- Raccordement du nouveau poste à la ligne de transport existante de 230 kV d'Hydro One, située au sud du poste.

#### Planification et approbations

Le poste de transformation municipal Mer-Bleue fait l'objet d'une planification en conformité avec la Loi sur les évaluations environnementales de l'Ontario, et son développement est conforme à l'évaluation environnementale de portée générale (EE) relative aux installations de transmission secondaires. Cette EE est un processus simplifié conçu pour veiller à ce que les projets d'installations de transport plus petites, dont la portée des effets est connue, soient planifiés et réalisés d'une manière efficace et écoresponsable. La construction du nouveau poste pourrait commencer en août 2025, pour une mise en service d'ici mai 2027 (sous réserve de l'issue du processus d'EE et de l'obtention d'autres permis).

#### Nous tenons à en discuter avec vous

La consultation est un élément important du processus d'EE et de notre engagement à tenir nos clients bien informés. Par conséquent, nous vous invitons à assister à l'une de nos séances d'information pour en savoir davantage sur le projet, parler directement aux membres de notre équipe de projet et émettre vos commentaires.



Pour votre information, la carte de la zone d'étude fait état de la ligne de transport existante d'Hydro One ainsi que de l'emplacement où pourrait se trouver le nouveau poste (sous réserve des approbations).

#### Veillez vous joindre à nous lors d'une de ces séances :



##### SÉANCE D'INFORMATION VIRTUELLE

Jeudi 16, janvier 2025  
12 H 15 à 13 H

Pour vous inscrire à notre événement virtuel, visitez [hydroottawa.com/fr/merbleue](https://hydroottawa.com/fr/merbleue)



##### SÉANCE D'INFORMATION EN PERSONNE

Jeudi 16, janvier 2025  
18 H 45 à 20 H

Centre communautaire Queenswood Heights  
1485, promenade Duford, Orléans

#### Pour obtenir plus d'information

Si vous avez des questions ou souhaitez vous inscrire à notre liste de mises à jour par courriel, visitez notre site Web ou contactez notre équipe responsable du poste de transformation municipal Mer-Bleue à :

**Courriel :** [merbleue@hydroottawa.com](mailto:merbleue@hydroottawa.com) **Page Web du projet :** [hydroottawa.com/fr/merbleue](https://hydroottawa.com/fr/merbleue)

À la demande du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs, nous incluons ci-dessous de l'information relative à la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée.

##### Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée

Tous les renseignements personnels indiqués dans une demande – comme un nom, une adresse, un numéro de téléphone et l'emplacement d'une propriété – sont recueillis, conservés et divulgués par le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs à des fins de transparence et de consultation. Les renseignements sont recueillis avec l'autorisation de la Loi sur les évaluations environnementales ou sont recueillis et conservés aux fins de la création d'un dossier qui est accessible par le grand public, tel que décrit à l'article 37 de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée. Les renseignements personnels que vous fournissez feront partie d'un dossier public accessible par le grand public, sauf si vous demandez que vos renseignements personnels demeurent confidentiels. Pour obtenir davantage d'information, veuillez contacter la personne qui coordonne l'accès à l'information et la protection de la vie privée au ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs au 416 327-1434.